Droit de garde des enfants et harcelement morale

Par Visiteur

Ma femme pretend qu'elle aura la gardes des enfants car je suis en arret maladie pour depression depuis un an !! le harcelement dont j'ai ete victime a mon travail peu til etre mis en effidance et comment !

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Avez vous entamer une procédure de divorce ou bien évoquez vous la garde des enfants dans une simple séparation?
Quel age ont vos enfants?

Cordialement

Par Visiteur

Je suis convoque le 19 octobre en conciliation mes enfants ont 5 , 11 , 13 ans ! Quel peu etre la meilleure strategie pour obtenir la garde alterné !

Par Visiteur

Monsieur,

En ce qui concerne vos enfants, du moins les deux plus âgés, il est fort probable que l'on leur demande leur avis et leurs souhaits.
Il n'y a pas vraiment de stratégie à adopter. Je suppose que la mère est contre la garde alternée. Dans ce cas vous devez expliquer pourquoi vous vous la sollicitez.
Par ailleurs, si la garde alternée n'est pas prononcée cela ne veut pas pour autant dire que vous n'aurez pas un droit de garde.

Cordialement